



PGR14

## HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL POUR LES USAGERS D'ESAT

### Public

Usagers ou salariés en  
Etablissement et Service  
d'Aide par le Travail (ESAT)

### Durée – Taille du Groupe

1 jour soit 7 heures  
6 à 8 personnes

### Pré-requis

Aucun

### Evaluation

A chaud et par QCM

### Moyens Pédagogiques

Exposé adapté, étude de cas  
concrets et pratiques sur le  
terrain

### Tarif

INTRA : 1290,00 € HT / jour  
tout frais compris  
(déplacement et duplication  
des supports)

## Objectif global

- Savoir identifier les équipements de sécurité en adéquation avec son activité professionnelle,
- Adopter un comportement physique rationnel au poste de travail,
- Anticiper les conséquences qui peuvent y être liées (TMS, accidents, ...).

## Points clés

- Remise à niveau du groupe sur la physiologie liée à l'ergonomie au poste de travail,
- Capacité d'adaptation du formateur à prendre en compte les difficultés spécifiques de chaque apprenant (cognitive et physique).

## Modalités de mise en œuvre

- Accueil des apprenants, présentation de la formation et du formateur,
- Tour de table pour recueillir les besoins et attentes de chacun,
- Sensibilisation à l'intérêt de s'équiper des dispositifs de protection pour assurer une activité professionnelle en toute sécurité,
- Identification des parties du corps les plus sollicitées au regard de l'activité physique et professionnelle du groupe,
- Apprendre le fonctionnement de son corps avec zoom sur les parties les plus sollicitées,
- Education aux bons gestes et bonnes postures en fonction du poste de travail et de sa situation de handicap,
- Importance des échauffements et des étirements au quotidien,
- Partie pratique avec mises en situations professionnelles.

### Remarques organisationnelles :

- La présence d'un moniteur est requise,
- L'accès au poste de travail est indispensable tout au long de la journée de formation car l'action de formation s'articule principalement autour de la pratique.
- Il est conseillé de constituer un groupe homogène au regard de l'activité professionnelle des apprenants (espaces verts, conditionnement, blanchisserie, ...).

Un certificat de réalisation nominatif sera remis à l'issue de la formation.

Un compte-rendu pédagogique sera remis à l'encadrement avec mémo inspiré de la méthode FALC à remettre aux apprenants.

*Délai d'accès: « Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande. »*

*« Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts. » (Version du document : V01/2024)*

**Modalités d'accès handicap :** Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

